

# Colleville

Terre de Sucre

## Bulletin Municipal

n° 34



Année 2025

## Chères Collevillaises, chers Collevillais,

Pour cette année 2026,  
J'ai envie de croire à la clairvoyance des dirigeants de notre planète et de ceux qui nous gouvernent afin de nous protéger des conflits et des guerres.

J'ai envie de croire que les personnes qui nous représentent en tant que « Grands élus » et qui ont en mains l'exercice du pouvoir, sauront s'entendre afin de préserver nos valeurs de Liberté Egalité et Fraternité !

J'ai envie de croire que les jeunes ne seront pas dépendant d'un Smartphone ou de fake news et qu'ils sauront apporter un élan de créativité.

J'ai envie de croire en la paix entre les peuples quelles que soient leurs cultures, leurs us et coutumes  
Mais entre la réalité et mes rêves !!!

L'année 2025 vient de s'achever dans un contexte mondial pour le moins instable, les conflits, les crises climatiques et politiques ont encore fait partie de notre quotidien en cette période quelque peu chahutée où se profile un avenir incertain, aux contours flous, la commune doit rester un pôle de proximité, de stabilité et de fraternité.

J'ai une pensée affectueuse et respectueuse pour nos amis et nos proches qui ont rejoint « les étoiles » ou qui sont impactés par la maladie.

Aussi permettez-moi de remercier tous les acteurs publics et privés sociaux, associatifs et tous les bénévoles qui nous permettent d'organiser le « Bien Vivre Ensemble ».

En premier lieu celles et ceux qui par leurs actions, leurs passions, leurs manières d'être au quotidien, leur professionnalisme, symbolisent l'instruction, le savoir, l'éducation, le bien être de nos enfants ceci épaulé par nos agents municipaux.

J'adresse mes sincères remerciements et mon soutien aux membres de nos associations ainsi qu'à nos formidables et indispensables bénévoles qui participent au rayonnement de la vie de notre village.

2

Un grand merci à ceux qui de par leur engagement sans faille, leur professionnalisme, assurent de jour comme de nuit la sécurité, la protection et les services à la population dont l'aide est indispensable: les sapeurs pompiers, les gendarmes, les soignants médecins et infirmières et personnes des services sociaux, les membres du CCAS et de l'association « Colleville solidarité ».

Je n'oublie pas nos artisans et commerçants qui prennent toutes les initiatives pour assurer leurs développement et leur croissance. Par votre savoir faire, vous représentez l'attractivité de notre village. Je souhaite mettre également à l'honneur l'ensemble de nos agents communaux, quelque soient leur grade ou leur fonction car ils sont l'élément d'engrenage au bon fonctionnement des services de la commune.

Que chacun en soit convaincu ! C'est ensemble que nous avançons

Je remercie également et très chaleureusement tous les membres du Conseil municipal pour leur confiance et leur implication et pour le travail accompli ces dernières années.

je vous souhaite de merveilleux moments pour cette année 2026 et l'envie d'en réaliser quelques-uns  
Les Conseillers, les adjoints s'associent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2026.

Santé, bonheur et réussite, entourés de tous ceux qui vous aiment et que vous aimez !

Bonne année à tous !

Le Maire, Thierry Duprey



## Sommaire

Le mot du Maire .....	2
Démarches administratives et Etat Civil.....	3
L'année 2025 dans le rétroviseur.....	4-6
La convivialité un maître mot à l'occasion du repas des aînés .....	7
Des maisons fleuries et de talentueux jardiniers récompensés .....	7
Colleville et ses écoles .....	8
Le CCAS et la mairie initient une première opération de discussion baptisée « Parlons Ensemble » .....	9
Médiathèque .....	9
Octobre rose : continuons le combat .....	10
Les archets des falaises .....	10
Le jour de la nuit 2025 .....	11
Colleville.fr, le nouveau site internet municipal.....	12
Panneau pocket.....	12
Pierres en Lumières, où quand le patrimoine brille de mille feux!.....	13

Les bénévoles du village mis à l'honneur par la municipalité.....	13
2025 une année riche pour le cross sur le site des étangs.....	14
Club évasion .....	15-16
Club de la Vallée .....	16
La Musicole .....	17
Comité des fêtes .....	17
Association Sportive Côte d'Albâtre .....	18-19
Colleville solidarité.....	20
Remise de médaille à l'occasion du 11 novembre .....	21
Claude Vauchel : plus de 4 décennies passées au service de ses concitoyens.....	22
Le doyen du village nous a quittés dans sa 94 <sup>e</sup> année.....	23
La paroisse Saint Benoît du Grand Caux.....	23
Les actualités de l'agglomération .....	24-26
Mieux informés, mieux protégés grâce au DICRIM .....	27
Les illuminations de Noël.....	28

# Démarches administratives

## MAIRIE

41, Rue de l'église  
76400 Colleville

Tél : 02 35 28 08 94 - Fax : 02.35.28.86.07  
Email : mairie@colleville.net  
site internet : www.colleville.fr

Heures d'ouverture au public :  
Lundi de 10h30 – 12h00  
Mardi de 17h00 – 19h00  
Mercredi de 10h30 – 12h00  
Jeudi de 10h30 à 12h00  
Vendredi fermé au public

## BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture :  
Lundi de 14h00 à 16h00  
Mardi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00  
(jeux de société adultes)  
Mercredi 14h00 à 16h00  
Jeudi 14h00 à 16h00  
Vendredi 14h00 à 17h30

## LA POSTE

Heures d'ouverture :  
Lundi, mardi, jeudi de 14h00 à 16h00  
Vendredi de 14h00 à 18h00

Fermé le mercredi

Levée du courrier :  
14h00 du lundi au vendredi - 9h00 le samedi  
sauf le dimanche

## LA CANTINE SCOLAIRE

1 repas enfant : 3,80 €  
1 repas adulte : 4,85 €

## LA GARDERIE

Horaires :  
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :  
le matin : 07h15 à 08h30  
le soir : 16h30 à 18h15

Tarif à la journée :

1 à 9 présences : ..... 2 € la présence  
10 à 14 présences : ..... forfait 1 de 20 €  
16 à 19 présences : ..... forfait 2 de 30 €  
A partir de 20 présences : ..... forfait 3 de 40€

## État civil 2025



### NAISSANCES HORS COMMUNE

MASSET Lou

### MARIAGES

LOISEL Sylvie et AUGUSTE Ahmed

### DÉCÈS

MARECAL Jeannine  
MASURIER Julien

### TRANSCRIPTION DE DÉCÈS

DUMONTIER Jean-Pierre  
FONTAINE Marie-Agnès  
FREBOURG Gisèle  
FURSTOSS Jean  
GIRARD Michel  
GREAUVE Jean -Claude  
LANGLOIS Eugène  
LECOQ Jean  
MALANDAIN Eric  
POUPEL Michel  
VAUCHEL Claude  
ZAHND Hélène

Nous adressons à toutes les familles  
nos sincères condoléances



# L'année 2025 dans le rétroviseur

## TRAVAUX RÉALISÉS OU INAUGURÉS EN 2025



### TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ET SÉCURISATION DU CARREFOUR FACE À LA MAIRIE

La mission ACT-DET-AOR-OPC a été notifiée et signée avec le Maître d'œuvre M.Lisot responsable de l'agence « Atelier 2 Paysage ».

Le montant de la facture réglée par la Mairie est de 6201,54€ ttc

La fiche financière définitive rédigée par le département stipulant le montant total de 223 152,54 € a été validée le 27 juillet 2025 dernier. Les travaux ont commencé début janvier.

4

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE TRAVERSÉE D'AGGLOMERATION FICHE FINANCIÈRE			
RD n°186 - Cadre de FÉCAMP Commune de COLLEVILLE			
Fiche validée : <input checked="" type="checkbox"/> avant appel d'offres <input type="checkbox"/> après appel d'offres			
<b>PROJET</b>			
Maître d'ouvrage	Commune de COLLEVILLE		
Description des travaux	Aménagement de la Voirie – Rue de la Suisse PR 5405 au PR 6-150		
Tranche à prélever le cas échéant	1 tranche ferme et 3 tranches optionnelles Atelier 2 Paysage		
Montant d'ouvrage			
(1) Aménagement global : participation du Département calculée selon la grille d'enjeu (2) Dossier déposé à l'Andrée : Travées d'accompagnement et de sécurité sur le tronçon PR 5405 au PR 6-150			
Montant HT	Montant TTC	Participation Département (1)	Participation commune
105 960,45€	223 152,54€	89 238,04€	133 581,50€
			133 914,50€
			15 554,00€
<b>FINANCIEMENT</b>			
(1) Aménagement global : participation du Département calculée selon la grille d'enjeu (2) Dossier déposé à l'Andrée : Travées d'accompagnement et de sécurité sur le tronçon PR 5405 au PR 6-150			
Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC
			Subvention Département (2) Montant HT
Date de délibération du Maire d'Ornage (à joindre)	Le Maire d'Ornage, (date et signature)		
05/06/2024	Avis du Service Maitrise d'Ouvrage et Expertises	26/12/2025	
07/06/2024	Avis du Service Entretien du Patrimoine Routier		
16/07/2024	Avis du Service Exploitation et Sécurité Routière		
19/09/2024	Avis favorable des services du Département		

### VOIRIE SÉCURITÉ RUE DE L'ÉGLISE

Vu l'engorgement de la rue de l'église aux heures de pointe liées à la rentrée et sortie des élèves de l'école primaire, un aménagement par signalisation horizontale d'une aire de stationnement sur l'ancien terrain de tennis a été réalisé par les employés communaux.

Cet aménagement a pour but de réaliser un test afin d'alléger la circulation et le stationnement rue de l'église et ainsi éviter la traversée des enfants parmi les nombreux véhicules.

L'ouverture et l'accessibilité à cette aire de stationnement est prévue prochainement.



### PROTECTION DU PATRIMOINE / RÉPARATION DU CLOCHER PAR L'ENTREPRISE BRIARD - ROY

Changement du battant de la cloche dont le coût de la prestation a été facturé pour un montant de 1580,00€ ttc

Mise aux normes de l'appareil de mise en volée pour un montant de 2214,48€ ttc ENTRETIEN DES BÂTIMENTS PUBLICS



## ENTRETIEN DES BÂTIMENTS PUBLICS

### REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE DU LOGEMENT MITOYEN DE L'ÉCOLE PRIMAIRE



Pose de la nouvelle chaudière par l'entreprise Vauchel Multi-Services pour un montant de 4236,60€ ttc

### ENTRETIEN DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Logements immeuble la Panetière RD150 et Orival rue de l'église.

Aux moments du changement de locataires, deux logements ont été rénovés cette année

□ Résidence ORIVAL - travaux 3419,86€ ttc

□ Résidence La Panetière - 1871,63€ ttc

Les diagnostics DPE sont systématiquement réalisés.



5

## LOISIRS ET SPORTS / ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

### REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL

Dépose des projecteurs existants et fourniture, pose et raccordement de 12 projecteurs LED 250 W spécial éclairage de stade pour un montant de 7104,00€ ttc.

Ce système d'éclairage permettant de prévoir une économie de facture énergétique.

## ENVIRONNEMENT / NATURE

### ACHAT D'UNE PASSERELLE

Installation d'une passerelle piétonne reliant les étangs communaux de Gre-dolle à la Vélo-route du Lin

A cet effet le Syndicat des rivières a été sollicité afin d'obtenir son accord concernant la traversée de la rivière la Valmont.

La passerelle en alu a été achetée d'occasion pour la somme de 3480,00€ ttc

Son installation a été effectuée par les employés communaux



# L'année 2025 dans le rétroviseur

---



## FACTURATION / ENFOISSEMENT DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ROUTE DU TORP

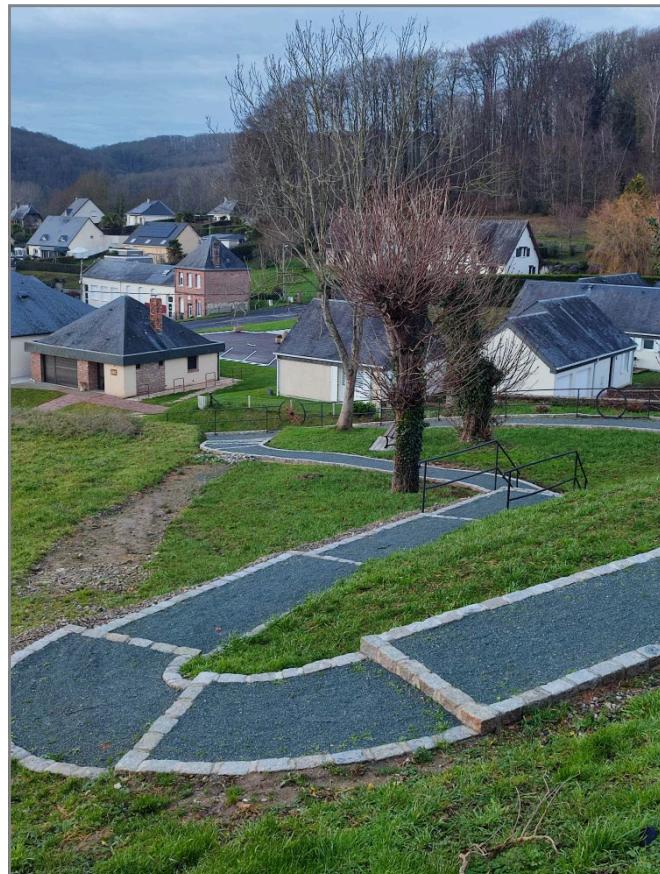
Les travaux d'enfouissement et de renforcement de l'éclairage public étant terminés route du Torp, les factures suivantes ont été réglées à l'attention du SDE76 en 2025.

- 6509,03€ + 5216,01€ + 16313,42€ =  
- Total = 28038,46€ ttc

## REOUVERTURE DE LA SENTE ALLANT DE LA RUE DE L'ÉGLISE À L'ÉCOLE MATERNELLE SOUS L'ÉGLISE

6

L'ancienne sente permettant de relier la rue de l'église à l'église elle-même a été réouverte en 2024 et a fait l'objet d'aménagements en 2025, sécurisant ainsi les trajets des enfants de la maternelle jusqu'à la cantine. (Travaux en régie)



# **La convivialité un maître mot à l'occasion du repas des aînés**

Comme chaque année la municipalité conviait les collevillais de 65 ans et plus à partager un après-midi de convivialité autour d'un excellent repas, repas dont le service était assuré par les conseillers municipaux présents renforcés par quelques bénévoles habitués qui répondent toujours présent à cette occasion.

Les convives, autour de la centaine, avaient pris place autour des tables de la salle polyvalente afin d'entendre le mot d'accueil du maire, ce dernier avait une pensée émue pour nos concitoyens qui nous avaient malheureusement quittés en 2025 . M. Alain Bazille, Conseiller Départemental et vice-président du département, qui avait tenu à être présent prit également la parole afin d'assurer son auditoire de

l'engagement du département auprès de nos villages ruraux. C'est dans une excellente ambiance que le repas se déroulait accompagné en musique par la voix mélodieuse de l'animateur qui interprétait avec brio les chansons les plus variées de notre répertoire.

Un grand merci pour tous ceux qui font de ce moment de convivialité l'occasion de se rencontrer et de partager.



## **Des maisons fleuries et de talentueux jardiniers récompensés**

7



Douze participants au concours des maisons fleuries ont été invités vendredi 17 octobre par les membres de la commission du concours. En remerciement de leur investissement, ils ont reçu une suspension végétale, ainsi que quelques bulbes de jacinthes qui viendront agrémenter leurs jardins déjà joliment et agréablement entretenus.

Ces mains vertes valorisent la commune et mettent l'esthétique à l'honneur aux yeux du jury, passé fin juin visiter leurs jardins, et des passants. La nature est un enjeu majeur, très stimulant. Bravo pour le choix des plantations et des couleurs qui contribuent à donner de la beauté et de la joie à notre village !

Dans la continuité des concours des années précédentes, le jury a également salué les efforts en faveur du développement durable. Parmi les critères essentiels pour le jury, on trouve en effet la préservation de la ressource en eau grâce, entre autres solutions, à des récupérateurs d'eau de pluie ou encore le respect de la biodiversité, grâce par exemple à la présence de nichoirs ou d'hôtels à insectes.

Le potager a également été mis à l'honneur, car les avantages et bienfaits sont nombreux ! Plus économique, plus écologique et plus sain, cultiver un potager est une manière de vivre en accord avec la nature et de retrouver le véritable goût des légumes. Outre la satisfaction et la fierté que procure le fait de récolter ses propres légumes, le potager permet de consommer des aliments qui gardent toutes leurs qualités nutritionnelles. En faisant pousser ses propres légumes, on connaît la provenance de ce qu'on mange et on a l'assurance d'une nourriture de saison, dépourvue de substances chimiques.

Félicitations à : Sophie Auzou, Yvette Deneuve, Laurent Bataille, Nicole Caumont, Jean-Yves Rannou, Yolande Carpentier, Christian Anquetil, Guy Sorel, Armand Deneuve, Edith Lucas, Paul Heinrich et Denise Luce !

Vous remarquerez une très belle parité cette année entre jardinières et jardiniers et la présence d'un nouveau participant, à qui nous souhaitons la bienvenue !

# Colleville et ses écoles



Pour la rentrée 2025, l'école de Colleville accueille 79 enfants sur deux sites distincts.

Composée de 2 écoles et de 4 classes, elle accueille les enfants de la commune et des villages qui l'entourent de la Petite section au Cours Moyen.

Tout comme les années précédentes, la commune met à disposition une garderie dès 7 heures le matin et jusqu'à 18h15 le soir. En périscolaire, elle assure également la restauration chaque jour d'école pour une moyenne de 50 enfants par jour.

La fin de l'année scolaire dernière a vu le départ de Béatrice pour sa retraite. La commune la remercie pour sa disponibilité et son professionnalisme.

La commune avait recruté en mai juin dernier sa remplaçante en la personne de Lallie DONO, sa parfaite intégration en fait déjà une personne incontournable pour les enfants de la maternelle ainsi que pour sa collègue institutrice.

Dans le cadre de ses obligations réglementaires, la commune participe à l'éducation des enfants par l'entretien des bâtiments, le chauffage et le financement d'une grande partie des fournitures scolaires. En dehors de ses obligations, la commune participe également au financement de tous les

transports dans le cadre des activités extérieures à l'école (voyage annuel ; déplacements au cinéma et au théâtre, activités piscine). Depuis plusieurs années, pour répondre au besoin du « passage » de la moyenne section à la grande section / cp, la commune finance pendant le premier trimestre une aide à la scolarité.

La commune recherche également à sécuriser tous les déplacements des enfants dans l'environnement scolaire et périscolaire. Comme la prévoyait déjà le bulletin de l'an passé, la commune a mis à disposition la sente qui relie l'école maternelle à l'espace cantine et à l'école primaire. Cette sente qui évite le passage par la route et les deux passages protégés fait l'unanimité de ses utilisateurs petits et grands.

Dans le cadre de la sécurisation des abords de l'école, la commune va ouvrir l'espace de l'ancien terrain de tennis pour en faire un parking et un lieu de dépôt des enfants. Cette ouverture (à titre expérimental) ne sera effective que lorsque les travaux d'accès seront réalisés concomitamment avec les travaux du carrefour. La commune espère que chacun en fera une utilisation positive, partagée et respectueuse des codes de la vie en communauté.

La vie de l'école ne se résume pas à la rentrée des classes, au bon fonctionnement du chauffage, elle se vit également au travers des bonnes relations entre la commune et le personnel enseignant, chaque jour et chaque trimestre lors des conseils d'école ; au travers des relations entre la commune et les représentants des parents d'élèves dans le respect mutuel des différences de regard de la vie scolaire, au travers de la continuité de service des activités périscolaires.

Que toutes les personnes (directrice, enseignantes, atsem, aide scolaire, parents élus, personnel qui assure la surveillance de la garderie de la cour et de la restauration, cuisinière) qui œuvrent chaque jour pour le fonctionnement le meilleur possible de l'école dans son grand ensemble soient ici remerciées.

Denis HEBERT, Commission des écoles.



# Le CCAS et la mairie initient une première opération de discussion baptisée « Parlons Ensemble »



En octobre 2025, le CCAS de la commune a organisé une rencontre intitulée « Parlons ensemble ».

Cet événement a réuni des habitants autour d'un temps d'échange convivial et informatif. À cette occasion, une nutritionniste est intervenue sur le thème « bien manger et bouger ». Elle a apporté des conseils simples et concrets pour adopter de bonnes habitudes au quotidien. Les participants ont montré un vif intérêt pour le sujet. De nombreuses questions ont été posées, témoignant de l'attention et de l'implication du public.

Les échanges ont été riches et appréciés par l'ensemble des participants. Ce moment a permis de sensibiliser chacun à l'importance de l'alimentation et de l'activité physique.

Le CCAS se réjouit du succès de cette initiative. D'autres rencontres pourraient être proposées afin de poursuivre cette dynamique de prévention et de partage.

Mais le champ d'intervention du CCAS est bien plus large puisqu'il est partie prenante dans l'organisation du repas des aînés ainsi que pour la confection et la distribution des colis de Noël aux personnes agées. Il est également l'une des chevilles ouvrières de la mairie en ce qui concerne le soutien aux personnes en situation de fragilité. Des visites à domicile ont lieu à la demande de ceux qui se trouvent dans ce cas afin d'assurer une écoute individualisée. Le CCAS est également à la manœuvre dans des circonstances exceptionnelles telle que la canicule ou des isolements liés à des tempêtes, les personnes qui se sont fait connaître auprès de la mairie sont contactées afin de s'assurer de leur bonne santé.

## Médiathèque

La médiathèque est un endroit chaleureux où vous êtes accueillis avec gentillesse et sourire !

L'année 2025 a été encore une bonne année avec des adhérents plutôt réguliers, nous avons poursuivi les jeux de société tous les mardis après-midi de 14h à 17h30 et ce dans la bonne humeur.

Nous constatons plus de passages depuis que nous sommes ouverts le vendredi soir, les ados arrivant du collège par le car descendant directement devant la bibliothèque et entrent afin d'attendre leurs parents ! ils s'installent pour discuter ou emprunter un livre.

N'oubliez pas que nous avons un ordinateur à disposition pour les adhérents.

La municipalité consacre chaque année une subvention permettant d'enrichir davantage nos collections en achetant des nouveautés (roman adulte, ainsi que du documentaire, roman et album jeunesse).

Au mois de novembre nous avons effectué l'échange d'environ 300 livres avec la médiathèque départementale de Seine Maritime pour le plaisir de nos lecteurs.

Nous pouvons également faire de la réservation de livres sur site auprès de la médiathèque tous les mois. Pour cela il suffit de venir nous voir avec le titre du livre et l'auteur et nous en ferons la demande.

Comme l'année passée, les classes élémentaires Grande section et CP viennent à la bibliothèque 1 fois par mois, les CE1 et CE2 tous les 15 jours, quant à la petite et moyenne section maternelle, Christelle prépare une malle de livres pour une durée de 6 semaines qui est changée à chaque vacances scolaires.

Claire assiste 1 mardi matin par mois le relais petite enfance de l'Agglo de Fécamp qui intervient pour des ateliers découverte pour les enfants jusqu'à 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle. Vous pouvez vous y inscrire au 02 35 28 96 95 (atelier gratuit).

Depuis le mois de septembre les horaires d'ouverture ont changé :

Lundi : 14 h à 16 h

Mercredi : fermée

Mardi : 14 h à 16 h  
(17h30 uniquement quand les joueurs sont présents)

Jeudi : 14h / 16h

Vendredi : 14h / 18h

# Octobre rose : continuons le combat

Le comité des fêtes a organisé le 19 octobre 2025 une animation autour de la journée solidaire pour la recherche contre le cancer du sein , Octobre Rose.

Autour d'un café , nous avons accueilli de nombreux Collevillais et personnes venues des extérieurs et leur avons proposé une marche dans notre village, qui s'est déroulée autour des étangs puis dans les sous bois. Après 8 kms dans la bonne humeur, nous avons dansé sur un Madison endiable ! Puis nous avons offert un apéritif, et proposé l'achat de « goodies» au profit de cette cause .

La somme de 240€ générée , a été versée à l'association « Becquerel pour la vie » pour le bien être des patientes atteintes du cancer du sein. Rappelons que le dépistage est primordial, il est simple et totalement gratuit , et proposé systématiquement aux femmes dès 50 ans.

Mesdames prenez soin de vous ....et messieurs aussi évidemment....

Belle année 2026 et restons mobilisés.



## Les archets des falaises

10



L'association des Archets des Falaises s'est créée il y a pratiquement 3 ans, domiciliée à Etretat, elle rassemble des musiciens sous la direction de Séverine Legoupil.

La formation, principalement composée d'instruments à cordes avec archets, proposait un concert « autour de Noël » en l'église Saint Martin de Colleville le vendredi 28 novembre dernier. Vivaldi, Corelli, Haendel, Rutter... étaient au programme pour le plus grand bonheur d'un public qui s'était déplacé nombreux pour vibrer à l'unisson des accords qui s'envolaient sous les voûtes de l'église. Un bien beau moment qui ouvrait la période de Noël de manière festive.



# Le Jour de la Nuit 2025



Cette manifestation nationale consiste à faire prendre conscience aux citoyens des méfaits engendrés par la pollution lumineuse et mettre en avant la protection de la biodiversité nocturne et la beauté du ciel étoilé.

Comme à son habitude le club d'astronomie de Toussaint participait à l'opération et cette année, l'observation du ciel se passait à Colleville.

Une première action était à destination des scolaires sur le temps de l'école puis une seconde à destination du public le plus large possible dans la nuit du samedi 11 octobre en extérieur.

Tout d'abord la venue de Stéphane Palfray et son astrodôme : Il s'agit d'un planétarium itinérant, structure gonflable à l'intérieur de laquelle la voute céleste est représentée. Le ciel , les planètes, les étoiles, les constellations peuvent ainsi être expliquées de manière ludique et pratique. L'astrodôme a ainsi été installé dans le foyer Kohli.



Puis ce fut une intervention de Philippe Ledoux dans les classes de l'école primaire expliquant notamment le mouvement du soleil, le mécanisme de formation des ombres, avec là encore un intérêt réel des enfants. Une observation du Soleil et de ses taches, avec un télescope équipé d'un filtre de protection, est venue conclure ces interventions pédagogiques qui vont se poursuivre durant l'année scolaire avec pour fil rouge la réponse à la question «pourquoi fait-il plus chaud en été qu'en hiver ?» En vue « du jour de la nuit », il a été demandé aux enfants de réaliser des dessins, sur des thèmes d'astronomie : les constellations, le Soleil. Tous ces dessins ont été exposés dans la salle de la gare, le soir du Jour de la Nuit.



Le samedi 11 octobre au soir, rendez-vous était fixé à la salle de la gare de Colleville afin de pouvoir admirer les œuvres des enfants et s'informer de la pollution lumineuse grâce à des panneaux explicatifs, mais surtout avec la conférence de Jean Becker, le président du club d'astronomie de Toussaint. Puis ce fut l'observation des astres avec l'aide des membres du club et de leurs télescopes.



11

Saturne a été l'invitée d'honneur de la soirée, accompagnée d'étoiles doubles et des constellations de l'automne, devant un public curieux et des enfants ravis.

Pour l'occasion, la direction de la sucrerie de Colleville avait bien voulu répondre favorablement à la demande de M. Duprey d'éteindre l'éclairage de la sucrerie.

Une bien belle manifestation qui a ravi la centaine de personnes présentes sous la voute céleste ce samedi.

# colleville.fr, le nouveau site internet municipal



12

La commune vient de lancer son nouveau site internet. Grâce à sa navigation simplifiée et plus intuitive et à son design plus moderne, il offre un accès direct aux informations essentielles : actualités municipales, démarches administratives, vie associative, ... Ce site plus performant se veut le reflet d'une commune tournée vers ses habitants et leur quotidien et l'objectif est qu'il devienne un véritable lien entre la mairie et la population.

Accessible depuis septembre, cet outil numérique est toujours complété par l'application PanneauPocket qu'il convient à chacun de télécharger. Au service des habitants, les deux applications, SITE d'un côté et PANNEAU POCKET de l'autre, ont deux buts certes différents mais complémentaires : le premier reprenant sur un plus long terme les informations pratiques et les orientations prises par la municipalité, le second étant plus orienté vers le signalement et les informations urgentes.

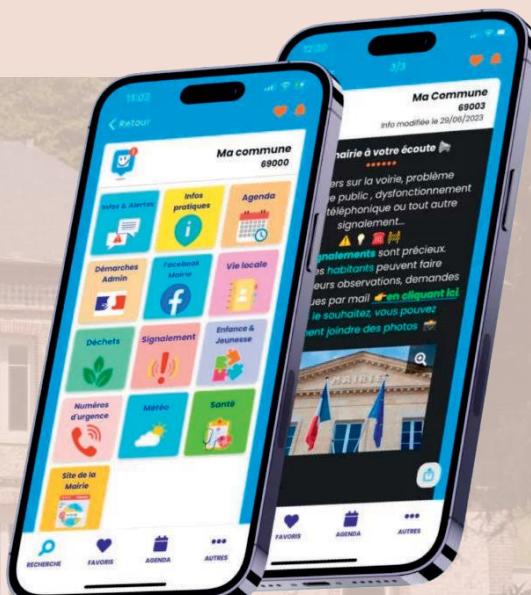
Pour les associations, commerces, artisans ou entreprises voulant se faire référencer ou faire publier une de leurs actualités sur le site, il est désormais possible de prendre contact avec la mairie via le formulaire de contact disponible sur le site.

À tous, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos suggestions pour alimenter ou améliorer ce nouveau site communal, pour en faire un site riche, utile et vivant.

## Panneau Pocket

L'outil panneau pocket est l'application mobile d'informations et d'alertes n°1 en France avec plus de 13 500 collectivités équipées.

895 smartphones ou tablettes possèdent Colleville dans leurs favoris dont 310 l'ont désigné « super-favori ». A titre indicatif ce sont 17 383 lectures qui ont été enregistrées au titre de l'année 2025 prouvant ainsi que ce moyen de communication est un vecteur qui allie simplicité et rapidité.



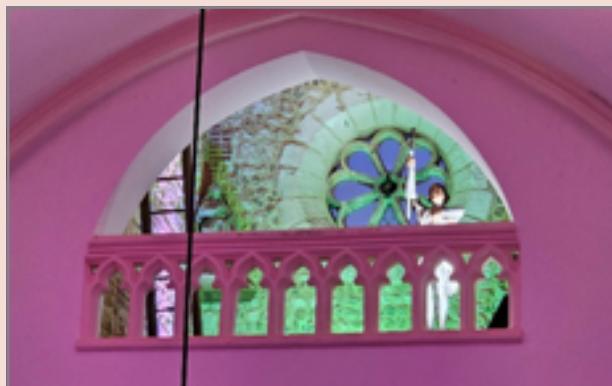
# Pierres en Lumières, où quand le patrimoine brille de mille feux !



Les vendredi 16 et samedi 17 mai derniers et pour la première fois, la commune de Colleville s'est inscrite à Pierres en Lumières, le festival nocturne du patrimoine normand.

Rayonnant sur toute la Normandie et fédérant des initiatives publiques, associatives et privées, ce festival est organisé par les Conseils Départementaux normands et la volonté commune de ses acteurs est de préserver et de promouvoir le patrimoine local. Chacun est invité à découvrir ou redécouvrir le patrimoine normand sous un éclairage original.

À cette occasion, l'église Saint-Martin s'était parée de ses plus belles lumières et, dès la tombée de la nuit, de nombreux visiteurs ont pu apprécier le patrimoine de notre belle église, mise à l'honneur et en valeur par des éclairages poétiquement



changeants et au rythme d'une douce musique médiévale. Sublime ! De plus, chaque soir, une visite richement commentée leur était également proposée, leur contant l'histoire passionnante de cet édifice érigé au dix-neuvième siècle.

Cette participation de la commune de Colleville à la dixième édition du festival a rencontré un franc succès auprès des collevillais mais aussi auprès des visiteurs venus des communes alentour, tous ravis d'avoir découvert l'église de Colleville autrement.

13

## Les bénévoles du village mis à l'honneur par la municipalité

Le maire de Colleville, Thierry Duprey, et son conseil municipal ont décidé de célébrer tous les bénévoles qui s'activent tout au long de l'année, et ceci depuis des décennies, au sein des associations collevillaises. C'est sur le site du centre de vacances, dans les hauteurs du bourg, que les 80 invités ont été accueillis pour un apéritif dînatoire offert par la municipalité. Lors de sa prise de parole, Thierry Duprey a souhaité que perdurent les initiatives et manifestations qui n'existeraient pas sans tous ces volontaires.



# 2025 une année riche pour le cross sur le site des étangs



14

En 2018 la commune de Colleville et le Littoral Fecampois Athlétisme avaient co-organisé le championnat départemental de Seine-Maritime de cross country. La qualité du site et de l'organisation en avait fait une réussite auprès des instances dirigeantes, c'est donc sans surprise que le nom de Colleville revenait afin d'organiser de nouveau cette épreuve pour 2025.

Le 12 janvier 2025 ce sont pas moins de 814 coureuses et coureurs qui prirent les différents départs tout au long de la journée. Le gel du matin garantissait un parcours où la boue était fort peu présente, ce que les coureurs gagnaient en vitesse évitant le piège du terrain trop meuble ils le payaient sous les semelles, les pointes ayant du mal à s'enfoncer. La fine fleur des coureurs Seine-Maritimes qui venait de tous les clubs du département a produit un spectacle de qualité avec un objectif avoué, gagner sa place pour les inter-départementaux puis les régionaux.

Le 01/11/2025 les athlètes plus locaux se retrouvaient sur le même terrain mais cette fois pour ouvrir la saison des cross country, comme chaque année, dans le cadre du « souvenir Rémy Fleury ». Les quelques 200 athlètes, depuis les écoles d'athlétisme jusqu'aux « masters », ont trouvé cette fois-ci

un terrain beaucoup plus meuble, les pluies de fin octobre ayant eu la bonne idée de proposer au menu un véritable temps de cross.

La qualité de l'organisation n'est plus à démontrer et ce grâce au concours d'une bonne trentaine de bénévoles qui oeuvrent de concert depuis plusieurs années maintenant avec l'appui de la commune. C'est petit à petit que la réputation de Colleville dans le monde du cross country 76 s'est bâtie. La graine a été semée par Rémy Fleury, président de l'US Grand Fécamp Athlétisme, il y a une trentaine d'années, Rémy qui a vu tout le parti que le cross pouvait tirer des sites proposés à Colleville, dans le bois communal dans un premier temps avant de s'installer durablement sur le site des étangs.





## GYMNASTIQUE (MARDI DE 18H À 19H)

Nos cours sont dynamiques, renforcement musculaire bras, jambes ,dos, épaules, poignets, cardio, abdo, fessier, gainage, squats, fentes, pompes. Nos cours se déroulent dans une ambiance convivable, récréative et détendue. Le club met à disposition les tapis, les altères souples, les steps, les fit-stick...



## STEP (MARDI DE 17H30 À 18H)

Idéal pour se défouler et améliorer son endurance. Avec lui, vous boostez votre cardio et votre coordination. Les bienfaits du step : Brûle les calories - Améliore la capacité cardio-vasculaire et donc le souffle - Améliore la condition physique générale -- Sensation de bien-être. Sa pratique est ludique et rythmée, on s'amuse beaucoup.



## YOGA (NOUVELLE ACTIVITÉ DEPUIS SEPTEMBRE) (LUNDI DE 18H30 À 19H30)

Notre professeur Julien, 20 ans d'expérience  
Pourquoi se mettre au yoga ?

Le yoga permet d'assouplir le corps en général, grâce à la grande variété de postures qui étirent l'ensemble des muscles. Il tonifie et sculpte le corps, et permet ainsi de réduire certaines douleurs articulaires, comme le mal de dos par exemple, et se débarrasser des tensions du corps. Il permet de réduire le stress et l'anxiété.

## CYCLOTOURISME

Début juin c'est à Apt, capitale du Luberon et des fruits confits, que les cyclos ont passé la semaine. C'est dans ce beau pays parmi les villages perchés, les paysages de lavandes et d'oliviers qu'ils ont roulé. Ils n'ont pas manqué de remonter les magnifiques Gorges de la Nesque sur une route jalonnée de tunnels et de belvédères. Le Ventoux n'est pas loin alors ils ont refait la montée avec ce jour là 135 kilomètres et 2150 mètres de dénivelé.

Bien sûr pour faire cela il faut de l'entraînement qu'ils font deux fois la semaine effectuant une moyenne de 5500 kilomètres dans l'année.

Pendant ce temps les accompagnants visitaient les villages perchés comme Saignon, L'Isle sur la Sorgue, Gordes, le Colorado provençal à Rustre et les mines d'ocre de Bruoux, les Gorges d'Oppède, l'abbaye de Sénanque et bien d'autres villages. Ils ont aussi passé la journée à Avignon. Nous nous retrouvions tous le soir, chacun racontant sa journée et ceci toujours dans une très bonne ambiance.



## SOPHROLOGIE

C'est avec beaucoup de regrets que nos cours de Sophrologie se sont arrêtés fin juin, notre excellente sophrologue Sophie prenant une retraite bien méritée.

Le Club Evasion vous souhaite une très bonne année 2026

Pour tous renseignements sur nos activités vous pouvez appeler au 06 62 46 86 29.

Vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année, le 1<sup>er</sup> cours est gratuit.



## Le Club de la Vallée

16



Dans notre Commune, le Club de la Vallée est bien plus qu'un simple lieu de rendez-vous, c'est un véritable espace de rencontres, d'échanges et de bonne humeur, ouvert à toutes les personnes souhaitant rompre l'isolement et partager des moments conviviaux.

Chaque mois, les adhérents se retrouvent autour d'activités variées : marche, jeux de sociétés, sorties spectacle, repas partagés ou encore après-midis festifs. Chacun y trouve sa place, dans une ambiance chaleureuse et bienveillante, où l'on vient autant pour s'amuser que pour échanger.

Le Club joue également un rôle essentiel de lien social. Pour beaucoup, il représente une occasion précieuse de sortir de chez soi, de créer de nouvelles amitiés et de rester actif. Les bénévoles, présents et à l'écoute, contribuent largement à cette atmosphère accueillante et dynamique.

Le repas de Noël a réuni la grande majorité des adhérents, nous avons partagé un grand moment

de joie et de partage. Un succulent repas nous a été concocté par Monsieur Stéphane Lambert, traiteur à Thiergeville. Marc, notre animateur fétiche depuis ces trois dernières années, nous a fait passer un après-midi plein de joie.

Le Club de la Vallée est ouvert à toutes les personnes désireuses de partager de bons moments, sans condition d'âge strict. Les nouveaux adhérents sont toujours les bienvenus et accueillis avec simplicité et convivialité.

Rejoindre notre Club, c'est choisir de partager, échanger et rester acteur de la vie communale.

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez joindre Claire au 06 32 20 66 46.



# La musicole



Cette année, Bruno Mollet a pris sa retraite au premier septembre. Bruno a créé l'association, nous le remercions d'avoir permis cette opportunité musicale dans le village.

En septembre, la Musicole a recruté de nouveaux professeurs pour pouvoir continuer à proposer des cours d'instruments variés.

Si vous avez envie de pratiquer un instrument dans votre village, vous pouvez contacter l'association au 07 86 96 77 47 ou lamusicole@gmail.com. pour tous renseignements.

Ainsi, La Musicole accueille cette année, Eloïse Dieu qui nous a rejoint pour enseigner le piano, la batterie ainsi que la guitare et la basse.

Jérémy Letailleur, coach vocal, qui nous apporte pour notre plus grande joie, des nouveaux cours, du chant en cours particulier mais aussi un atelier chant collectif.

Bien sûr, Yves Dumont (guitare et basse), Jean Charles Latourte (piano) et Loïc Legrand (accordéon) sont toujours dans l'équipe.

Depuis septembre 2025 l'association propose des cours de piano, guitare, basse, accordéon, batterie, coaching vocal en solo ou en groupe.

L'audition de fin d'année se tiendra le mardi 30 juin 2026 à 20h. Cet évènement est ouvert à tous alors n'hésitez pas à venir partager ce moment musical et familial.

Céline Renault, présidente de La Musicole.

17

## Comité des fêtes

Comme chaque année, les membres du comité des fêtes ont tenu à proposer de belles manifestations.

A commencer par le salon de la femme où plus de 30 exposants ont offert leur savoir-faire.

Suivi de la chasse aux oeufs de Pâques pour le plus grand plaisir des jeunes collevillais.

Le 1<sup>er</sup> mai , sous un soleil de plomb, le concours de pétanque à réuni de nombreux joueurs dans la bonne humeur .

Nouveauté également ,en septembre, une journée pêche aux étangs collevillais , à réitérer l'an prochain .



Comme chaque année , un dimanche d'octobre , la marche solidaire pour l'action Octobre Rose , au profit de l'association Becquerel pour la vie,qui œuvre pour la recherche contre le cancer du sein.

Sans oublier la désormais traditionnelle soirée bourguignon beaujolais , un plaisir pour nous de régaler les nombreux convives .

Nous avons clotûré l'année avec la féerie de Noël , marche aux lampions sur la voie verte et distribution des chocolats par ce cher père Noël sous le multi-activités magnifiquement décoré .

Merci à tous de participer à nos manifestations , nous vous espérons encore plus nombreux en 2026 .

En attendant , prenez soin de vous et de vos proches .

Belle année 2026 à tous...



# Association Sportive Côte d'Albâtre



Le club Association Sportive Côte d'Albâtre (Angerville, Ouainville et Colleville) compte 152 licenciés, joueurs et dirigeants.

## LE BUREAU SE COMPOSE AINSI :

**Président :** Guillaume DOUTRELEAU  
**Co-Président :** Régis DESCHAMPS  
**Vice-Présidents :** Yoann GAROFF  
Gérald MORELLE  
**Secrétaire :** Angélique MORELLE  
**Secrétaire Adjoint :** Damien HUE  
**Trésorier :** André-Claude OUIN

## LES ÉQUIPES DU CLUB :

- 1 équipe U7
- 1 équipe U10 U11
- 1 équipe U13
- 1 équipe UIS en attente avec le club d'Ourville en Caux
- 1 équipe U18 en attente avec le club d'Ourville en Caux
- 1 équipe de Seniors matin catégorie vétéran+ 35 ans
- 1 équipe de Seniors matin division 2
- 1 équipe d'après-midi division 4.

Cette année, le club a offert les licences aux catégories suivantes : U6 U7 U10 U11 U12 U13. Dans le cadre du partenariat avec le HAC, nos U11 ont accompagné les joueurs sur le stade Océane. De plus, l'ASCA offre à tous les joueurs de U7 à U18, une place pour encourager les professionnels du HAC.

Le club a également offert des survêtements et des sacs de sport aux catégories des jeunes U6 U7 U10 U11 U12 U13.

Je remercie sincèrement les employés communaux pour l'entretien du stade et les petits travaux aux vestiaires.

## AGENDA DU CLUB :

- **17 janvier 2026** : Loto à la salle des sports de Ouainville
- **4 avril 2026** : Tournoi de catégorie U7 stade de Ouainville
- **5 avril 2026** : Tournoi de catégorie U10 U11 stade de Ouainville
- **6 avril 2026** : Tournoi de catégorie U13 U15 stade de Ouainville
- **Juin 2026** : Assemblée générale du club
- **14 juin 2026** : Tournoi de sixte au terrain de football de Colleville
- **23 août 2026** : Vide greniers au stade Gilbert Doutreleau à Angerville-la-Martel.

**Le club recrute** dans toutes les catégories mais aussi des dirigeants. Si vous êtes intéressé, n'hésitez-pas à nous contacter !

**Le club souhaite développer le football féminin** en créant des équipes. Toutes les jeunes filles peuvent nous contacter !

Je souhaite aux Angervillaises et Angervillais, à Monsieur le Maire, à son Conseil ainsi qu'aux employés communaux une bonne et heureuse année 2026.

Le Président, Guillaume DOUTRELEAU





19



Collégiale

# Colleville solidarité

En ce début d'année 2026, nous vous adressons nos meilleurs vœux, et portons à votre connaissance les principaux éléments suivants :

## NOUVEAU SERVICE D'AIDE AU NUMÉRIQUE

La Communauté d'Agglomération de Fécamp Caux Littoral nous informe qu'un service d'aide aux personnes âgées ou ne maîtrisant pas ou peu l'outil informatique sera en service en 2026, il remplacera le « Solidaribus », au moins pour ce qui concerne l'aide aux démarches administratives dématérialisées.

D'autres activités doivent s'intégrer à ce service, au plus proche de nous. De plus amples informations vous seront communiquées ultérieurement.

## BOIS DE CHAUFFAGE

En ce début de l'année 2026, et comme l'année dernière, le parc de stockage de bois de chauffage issu du domaine communal sera de nouveau approvisionné. Nous serons à votre écoute pour étudier vos besoins dans la mesure des stocks disponibles.

Une dizaine de familles a déjà pu bénéficier de ce bois pour un coût avantageux. Les fonds récoltés servent à aider temporairement des familles en difficulté, le but étant d'en étudier la cause et d'éviter une récidive. Nous sommes à leur écoute dans le respect de l'anonymat.

Les tarifs sont restés identiques :

- 15 € par stère pour les petits budgets,
  - 30 € par stère pour les collevillais,
  - 40 € par stère pour les non collevillais.
- Contact : M. Dominique Delahaye (06 48 61 26 08)

## ACTION EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

Cette année encore, nous pensons aux jeunes de 18 à 25 ans qui pourraient peiner à subvenir à leurs frais de transport ou de restauration, ils peuvent nous contacter.

## ET TOUJOURS :

Suivant notre vocation, les membres de Colleville Solidarité restent à votre écoute afin de vous aider à faire face à vos difficultés.

Vous pouvez nous contacter en appelant :

- M<sup>me</sup> Mirlène Brochet au 06 68 45 88 98
- M. Dominique Delahaye au 06 48 61 26 08

Enfin, nous remercions le conseil municipal pour ses aides.



# Remise de médaille à l'occasion du 11 novembre



la commémoration du 11 novembre 2025 prend des notes plus locales : Maurice Burel honoré en tant que porte-drapeau et Peter Fouéré installé dans la fonction :

Comme de coutume, la secrétaire d'état aux anciens combattants invitait les citoyens à se réunir devant les monuments aux morts du pays afin de commémorer l'armistice du 11 novembre 1918 qui mettait fin à la première guerre mondiale. Après la traditionnelle lecture du message de la secrétaire d'état, la lecture des noms des collevillais gravés sur le granit du monument afin de rappeler leur sacrifice pour la patrie au cours des deux guerres mondiales suivi de la minute de silence traditionnelle puis de la Marseillaise qui fut reprise par toutes les personnes présentes, la cérémonie prit une tonalité plus locale.

Maurice Burel, connu de tous, fut le porte-drapeau des anciens combattants collevillais pendant vingt-cinq ans. Il était grand temps de le mettre à l'honneur pour cet engagement ainsi que pour tous les autres. C'est à un homme de conviction que la municipalité a remis la médaille officielle de porte-drapeau accompagnée du diplôme national. Maurice s'est impliqué de longue date dans la vie de sa commune. Toujours calme et pondéré, volontaire dans l'action, fidèle serviteur, bénévole à toute heure, il a toujours su donner sans reprendre ni sans attendre quoi que ce soit en retour. Son implication en tant que président du Comité des Fêtes pendant de nombreuses années puis à l'occasion de ses mandats électoraux qui l'ont amené à exercer la fonction d'Adjoint au Maire, témoigne d'un engagement plein et entier au profit de la collectivité. C'est tout naturellement qu'il poursuivit cette action en devenant porte-drapeau des anciens combattants de Colleville, fidèle au souvenir de ses frères d'armes, car comme beaucoup, Maurice ne put faire autrement que de

participer à la guerre d'Algérie. Pendant 25 ans il porta fièrement les trois couleurs face au monument aux morts et ce par n'importe quel temps. C'était autant par fierté que par devoir. La municipalité reconnaissante est donc heureuse et fière de pouvoir l'honorer et de lui remettre cette médaille.

N'étant plus en mesure physiquement de remplir la fonction il a trouvé un remplaçant en la personne de Peter Fouerré. Sa jeunesse est porteuse de promesse car Peter, qui s'est vu remettre le même jour l'insigne national de porte-drapeau, s'inscrit dans le devoir de mémoire que nous devons tous à nos aînés qui ont souffert dans leur âme et dans leur chair, jusqu'au sacrifice final pour certains, sur les différents théâtres où nos armées ont été déployées tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle. Dans un contexte international de plus en plus tendu où le recours à la force, impensable il y a encore peu, est redevenu une option, il est nécessaire que des ponts se forment entre les générations de manière à ne jamais oublier que derrière des décisions prises dans la tranquillité d'un bureau se cachent les souffrances de ceux qui voient leur vie bouleversée sans qu'ils y aient consenti. Peter symbolise ce pont, il a la chance de n'avoir participé à aucune guerre mais il est ce trait d'union entre les générations de ceux qui ont connu la guerre et ceux, nous l'espérons, qui n'auront jamais à la connaître.



# Claude Vauchel : plus de 4 décennies passées au service de ses concitoyens



Lorsque Claude Vauchel, qui a passé sa jeunesse à Sassetot-le-mauconduit, reprend en 1962 la ferme précédemment exploitée par ses cousins, Claude Bourdais et son épouse, il est déjà

riche d'une expérience humaine. Il se l'est forgée lors de la guerre d'Algérie en passant 29 mois dans un milieu naturellement et humainement hostile et se verra décerner la croix du combattant.

A son retour en métropole, en novembre 1957, il envisage de rentrer dans la gendarmerie, ce qui l'aurait amené à repartir pour l'Algérie où le conflit s'éternisait, et finalement réintègre le milieu agricole. C'est la perspective de son mariage avec sa future épouse, Sylvaine, qui l'amène à chercher une ferme indépendante. Profitant du départ de ses cousins de la ferme qu'ils exploitaient à Colleville, Claude et son épouse reprennent l'exploitation. Soucieux de s'agrandir pour rester viables, ils n'hésiteront pas à acquérir de nouvelles terres sur Vattecreit augmentant fortement la superficie de l'exploitation.

Il ne lui faudra pas longtemps avant que ses qualités relationnelles ainsi que sa compétence ne soient reconnues. « Recruté » par Paul Delahaye, déjà 1er adjoint, il entre au conseil municipal en 1965 dans l'équipe de monsieur Héron, directeur de la sucrerie. Si ce dernier ne se représente pas lors des élections suivantes, Claude Vauchel fera partie de la nouvelle équipe dirigée par Michel Renault. Il deviendra adjoint au maire à compter de 1983 puis 1er adjoint en 1989 pour le demeurer jusqu'en 2008, année où il décidera de prendre sa retraite de son mandat électif.

Claude aura donc passé 43 ans au service de la commune ! Très attaché au rayonnement de Colleville, ne laissant jamais s'écouler une journée sans aller à la mairie, il fut l'un des artisans les plus acharnés afin de constituer un patrimoine foncier communal conséquent. Avec Michel Renault, avec qui il forma une équipe soudée, ils furent les fers de lance qui permirent à la commune de se doter de réserves foncières, ayant bien senti, déjà à cette époque, que l'avenir communal passerait par la capacité à s'auto-financer anticipant sans le savoir la fermeture de la sucrerie qui allait, quelques années plus tard, durement affecter les finances communales.

Déterminé, doué d'une grande force de travail ainsi que d'une ambition pour son village, Claude Vauchel se dépensa sans compter. Ce passionné de ballon rond, il avait été joueur à Sassetot pendant sa jeunesse, était très souvent sur le bord du terrain le dimanche. En 2008, après avoir décidé de ne pas se représenter afin de « laisser la place aux jeunes » comme il le dit lui-même, le conseil décide de lui rendre hommage en remerciement de l'ensemble de son action, il est alors nommé Adjoint au Maire Honoraire par arrêté préfectoral du 26 mai 2009.

Comme il arrive souvent dans ces cas, son investissement ne s'est pas limité à la sphère municipale. Il s'est également exercé dans son milieu professionnel. Il fut délégué communal et cantonal de son syndicat professionnel, et militait activement au sein de la mutualité sociale agricole. Actions pour lesquelles il fut décoré de la médaille de bronze de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole en 1997, puis nommé chevalier dans l'ordre du mérite agricole le 16 juillet 2001, par décision du ministre de l'agriculture de l'époque, monsieur Jean Glavany, reconnaissant ainsi un engagement « extraordinaire et exemplaire pour les jeunes générations ».

Bien qu'à la retraite, Claude Vauchel a continué à donner des « coups de mains » lorsqu'il était sollicité, il gardait toujours un attachement tout particulier pour l'évolution de son village et était toujours prêt à dispenser un conseil étayé par son expérience. Il s'est éteint le 11 janvier 2025 à l'hôpital de Fécamp où il était rentré quelque temps auparavant. Claude Vauchel a marqué la vie collevillaise de son empreinte durant des décennies et son image reste très présente dans l'esprit de tous ceux qui l'ont bien connu comme étant un homme de conviction et d'action. Toutes ses actions au profit de l'extérieur n'ont cependant été rendues possibles que grâce à la présence d'une personne discrète et courageuse, Sylvaine, son épouse, qui faisait « tourner » la ferme pendant que son mari était accapré par les affaires communales.

## La cinquième génération dans la famille Fauvel !

La famille Fauvel se décline sur 5 générations de mère en fille: Marcelle Fauvel - Rose Lapert - Laure Cadinot - Claire Cadinot - Julia Hay



Nous souhaitons la bienvenue à la petite Julia qui fait le bonheur de sa famille et qui agrandit d'une nouvelle génération la famille Fauvel. Nous adressons également toutes nos félicitations à l'ensemble de la famille.

# Eugène, doyen du village nous a quittés dans sa 94<sup>ème</sup> année



Autre grande figure de Colleville, Eugène Langlois, doyen du village nous a quittés en mars dernier.

C'est au début de la décennie 70 qu'Eugène et Roselyne Langlois s'installent à Colleville avec leur deux filles, Liliane et Béatrice, dans la maison qu'ils venaient de faire construire

au lotissement « Les jonquilles ». Tous les deux travaillaient chez Houvenaghel, Colleville représentait l'avantage d'un travail « quasi à la maison » à l'époque puisque l'usine était à l'Epinay. Eugène débute sa carrière professionnelle dans le milieu agricole, il entra ensuite « Aux Constructeurs Fecampois ». Doté d'un fort caractère, déterminé, Eugène avait la fibre collective chevillée au corps, ce qui l'amena à devenir délégué syndical au sein de cette entreprise, il continua d'exercer cette fonction lorsqu'il intégra l'usine Houvenaghel. Son engagement pour la collectivité trouva naturellement son prolongement au sein de son village ; d'abord cheville ouvrière du comité des fêtes il s'engagea, sans compter sa peine, dans la réalisation des manifestations de l'époque : chars fleuris,

kermesse du village ..mettant ainsi en évidence son aptitude à trouver les solutions aux problèmes les plus ardues. Puis il entre au conseil municipal, d'abord en tant que conseiller avant de devenir Adjoint au Maire. Eugène a toujours mis en avant sa franchise et s'il était totalement solidaire de l'équipe à laquelle il appartenait il n'hésitait pas dans les discussions à exposer son point de vue. Eugène était également un sportif dans l'âme. Il pratiqua le basket puis le football dans différents clubs de la région dont Limpiville et Colleville. Il y a peu de temps il s'exerçait encore à la pétanque à plus de 93 ans, preuve que le sport conserve ! Eugène, c'était également la générosité dont se rappellent tous ceux qui l'ont bien connu, générosité qui l'a poussé notamment à s'engager, comme d'autres Collevillais à l'époque, dans le cadre d'une opération humanitaire au profit de la population de Mostar lors de la guerre de Bosnie. Malgré les dangers encourus il n'hésitera pas à faire partie du petit convoi collevillais qui prit la route de Mostar avec un camion rempli de pommes de terre qui avaient été cultivées dans un champ mis à disposition par Joseph Pesqueux et dont la récolte avait été assurée par tous les Collevillais bénévoles. Eugène, c'était aussi un apiculteur chevronné qui a aimé partager et transmettre ses connaissances. Père, grand-père, arrière grand-père, ami, la vie d'Eugène a été particulièrement riche, sa bonne humeur nous manquera mais nous ne l'oublierons pas.

23

## La paroisse Saint Benoît du Grand Caux\*

Ouverte à tous — croyants, incroyants ou en recherche —, notre paroisse vit grâce aux paroissiens dévoués qui proposent des accompagnements (baptême, mariage, funérailles, etc.), des groupes de prière (Rosaire) et de réflexion (échanges autour de la Parole de Dieu), des activités pour les enfants ("caté-vacances"), des mouvements ou des engagements pour tous les âges (professionnels de la santé, équipe solidarité, etc.), ainsi que des rencontres conviviales comme celle du partage de la galette des Rois.

Une Église vivante où chacun peut trouver sa place, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Ma profonde communion avec chacune et chacun d'entre vous.

Père Marc Prevel

\*Réunit 22 clochers : Ancretteville-sur-Mer, Angerville-la-Martel, Colleville, Contremoulins, Écretteville-sur-Mer, Életot, Ganzeville, Gerponville, Limpiville, Riville, Sainte-Hélène-Bondeville, Saint-Pierre-en-Port, Sassetot-le-Mauconduit, Senneville-sur-Fécamp, Sorquainville, Thérouldeville, Theuville-aux-Maillots, Thiergeville, Thiétréville, Toussaint, Valmont, Ypreville-Biville. S'ajoutent la chapelle des Petites Dalles et l'abbaye Notre-Dame du Pré à Valmont.

### Coordinnées du presbytère / secrétariat :

- 8, rue Dom Lecrocq - 76540 Valmont
- 02 35 29 81 38 - paroisse.stbenoit@wanadoo.fr

### Horaires du secrétariat :

- Lundi et vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30
- Mercredi : 8h30-12h (après-midi en permanence téléphonique)

### Permanences du curé pour une écoute, une demande de baptême, confession, etc. :

- Samedi de 10h à 12h au presbytère  
(3<sup>e</sup> samedi du mois : permanence du diacre)

### Horaires des messes :

#### Messes dominicales :

- Samedi à 18h (18h30 en été) - église Saint-Nicolas, Valmont
- Dimanche à 10h30 - Sassetot-le-Mauconduit  
(de la Pentecôte à la Toussaint à Saint-Pierre-en-Port)

#### Messes en semaine :

- Jeudi à 18h30 - église Saint-Nicolas, Valmont
- Une fois par semaine à 9h30 dans une autre commune de la paroisse

### Pour rester informé :

- Journal Plein Vent - distribué chaque trimestre dans votre boîte aux lettres
- <https://saintbenoitdugrandcaux.wordpress.com>
- Saint Benoît du Grand Caux - 76540 Valmont
- saintbenoit76540

# Les actualités de l'agglomération !

## Contactez l'Espace Conseil France Rénov' pour rénover et adapter votre logement !

Vous avez le projet de rénover ou d'adapter votre logement ? L'Espace Conseil France Rénov' de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral peut vous apporter des réponses personnalisées et vous orienter dans votre projet d'aménagement.

Les conseillers vous aident à élaborer votre projet, à définir vos besoins en fonction de votre situation, à mobiliser les aides financières possibles et vous donnent des informations techniques, qu'il s'agisse de :

- rénovation énergétique
- adaptation du logement liée à la perte d'autonomie
- énergies renouvelables
- lutte contre l'habitat indigne et dégradé.

L'Espace Conseil France Rénov' vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi dans les locaux des services techniques de l'Agglomération, situés au 51 Chemin du Parc à Colleville.

24

Pour prendre contact ou rendez-vous, il vous suffit :  
• d'envoyer un mail à : [francerenov@agglo-fecampcauxlittoral.fr](mailto:francerenov@agglo-fecampcauxlittoral.fr)  
• d'appeler le 02 76 23 60 16  
• de compléter le formulaire sur cette page du site internet de l'Agglomération : <https://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr/au-quotidien/se-loger-ameliorer-son-habitat/espace-info-energie/>



## La Piscine, un bain de vitalité !

Le centre aquatique de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral a fait peau neuve et a rouvert ses portes en juillet 2025. Il vous accueille toute la semaine et vous offre des équipements complémentaires :

- un grand bassin sportif dédié à la natation (525 m<sup>2</sup>, 8 lignes)
- un bassin d'activités moins profond (environ 200 m<sup>2</sup>)
- un vaste bassin ludique avec canons à eau, bains bouillonnants, rivière contre-courants, cols de cygne, cascade, bancs et jets massants
- une pataugeoire équipée de jeux d'eau interactifs
- un espace détente entièrement refait et agrandi, comprenant sauna, hammam, jacuzzi, tisanerie, jardin avec transats !
- un toboggan géant d'environ 80 mètres
- une nouvelle aire de jeux aquatiques à l'extérieur accessible aux beaux jours !
- une salle de cardio-training avec vélos, steps, bancs de musculation...
- une salle de convivialité pour fêter son aqua-anniver-

saire (nouveau !) !

Différentes activités sont proposées au quotidien : cours de natation, aquagym, aquabike, circuit-training, bébés nageurs... Renseignez-vous auprès de La Piscine au 02 35 27 54 00.

Depuis la réouverture, les usagers sont nombreux à venir profiter de La Piscine. Chaque semaine, environ 65 classes des écoles, collèges et lycées des communes du territoire fréquentent l'équipement. Sans oublier les familles, les associations, les plus sportifs et les amateurs de détente qui sont aussi au rendez-vous !



+ d'infos, horaires et tarifs :

<https://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr/au-quotidien/faire-du-sport/centre-aquatique-la-piscine/>

## Prenez la route avec Caux Voit' !



L'Agglomération Fécamp Caux Littoral vous propose un outil simple pour faire du covoiturage pour vos trajets de proximité : aller travailler, au marché, faire du sport... Il s'agit de son service public de covoiturage « Caux Voit' » qui fonctionne via l'application Karos, très facile à utiliser et téléchargeable gratuitement.

Vous pouvez créer un compte en quelques clics. Après avoir précisé les déplacements pour lesquels vous souhaiteriez covoiturer, vous serez mis directement en contact avec des utilisateurs qui font les mêmes trajets que vous.

En 2025, pour encourager la pratique du covoiturage, l'Agglomération a augmenté sa participation financière et élargi les conditions d'accès au dispositif :

- le service de covoiturage, déjà accessible à tous ses habitants, est désormais ouvert aux salariés venant travailler sur le territoire mais n'y étant pas domiciliés
- la prise en charge financière de l'Agglomération passe de 1 € à 1,5 € par trajet :

le passager ne paie son trajet que 0,50 € (jusqu'à 20 km, puis 0,10 € par km), le conducteur gagne 2 € par covoiturage et par passager (jusqu'à 20 km, puis 0,10 € par km). La différence est donc prise en charge par l'Agglomération (soit 1,50 € par trajet effectué via Karos dans la limite de deux par jour).

Par exemple, pour un trajet entre Fécamp et Le Havre (42 km), le passager paiera 2,70 € et le conducteur gagnera 4,20 €.

Plus de 1 000 utilisateurs ont téléchargé l'application Karos pour partager leurs trajets au quotidien. En moyenne, les utilisateurs économisent 97 € par mois : un coup de pouce pour le pouvoir d'achat ! Choisir le covoiturage, c'est aussi faire un geste pour la planète en réduisant l'émission des gaz à effet de serre. Vous pouvez facilement en faire autant, tentez l'expérience du covoiturage !

 **Caux Voit'**  
Fécamp Caux Littoral Agglo



## L'Espace des 1 000 premiers jours pour accompagner les familles

Agglomération Fécamp Caux Littoral, à travers son pôle parentalité, propose depuis le mois de septembre un nouveau lieu d'échanges et de rencontres dédié aux familles : l'Espace des 1000 premiers jours.

Les 1 000 premiers jours, de la grossesse jusqu'à la veille des 3 ans de l'enfant, constituent une période déterminante pour le développement de l'enfant et de l'adulte qu'il deviendra.

Ainsi, l'Espace des 1000 premiers jours offre un accueil chaleureux ouvert aux futurs parents et parents d'enfants âgés jusqu'à 3 ans, afin de :

- Proposer un accompagnement global, de la grossesse aux premières années de l'enfant
- Renforcer la prévention dès le plus jeune âge : santé mentale et périnatale, développement de l'enfant, conditions de vie, bienveillance...
- Échanger les expériences et partager des astuces du quotidien
- Parler de la grossesse ou de la vie avec son enfant
- Aborder les premières étapes de la vie de l'enfant : sommeil, alimentation, émotions...

Différents modes de rendez-vous sont proposés :

- Des temps collectifs d'échanges en famille tous les jeudis de 14h30 à 17h30
- Des ateliers thématiques (éveil, motricité, bronchiolite, massage, portage...) certains lundis de 18h à 19h30 ou mercredis de 15h30 à 17h30 dans différentes communes, selon la programmation annuelle établie
- Des rencontres individualisées avec des accompagnantes à la parentalité : lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, mardi de 14h à 16h30, mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, vendredi de 9h à 12h.

Ces rendez-vous sont gratuits, il est nécessaire de s'inscrire auprès du pôle parentalité de l'Agglomération pour participer :

Tél : 02 35 28 96 95 - Mail : [parentalite@agglo-fecampcauxlittoral.fr](mailto:parentalite@agglo-fecampcauxlittoral.fr)

Le pôle parentalité est situé à l'Espace petite enfance intercommunal Le Pré en Bulles, 7 rue d'Alsace à Fécamp.

Plus d'infos et programme des ateliers parentalité sur [www.agglo-fecampcauxlittoral.fr](http://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr)

# Les actualités de l'agglomération !

## Livraison de repas à domicile

Chaque année, près d'une centaine de personnes font appel au service de portage de repas à domicile proposé par l'Agglomération Fécamp Caux Littoral.

Ce service de proximité s'adresse aux personnes âgées de 60 ans ou plus, handicapées ou en perte d'autonomie (même ponctuelle, par exemple, à la suite d'une hospitalisation), résidant sur les communes rurales de l'Agglomération. Il a pour but de favoriser le maintien à domicile des personnes en palliant les difficultés d'organisation des repas et en apportant une visite quotidienne. L'agent en charge du portage a aussi pour rôle de signaler toutes difficultés rencontrées par l'usager et d'avertir la famille ou le médecin en cas de nécessité.

Le repas comprend une entrée, un plat, un fromage, un dessert, le potage pour le soir, et une demi-baguette. Les usagers font leur choix la semaine qui précède parmi plusieurs propositions. Les tarifs s'élèvent à 13,10 € / jour pour une personne seule et à 19,90 € / jour pour un couple. La livraison est assurée tous les matins du lundi au vendredi. Les repas du samedi et dimanche sont livrés le vendredi matin.

+ d'infos : 02 35 10 48 48  
portagerepas@agglo-fecampcauxlittoral.fr

26

**PORTAGE DE REPAS À DOMICILE**

Fécamp Caux Littoral Agglo

Service d'aide à la personne

## Composter les déchets de jardin et de cuisine

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral continue de mettre gratuitement à la disposition des habitants disposant d'un jardin des composteurs en plastique recyclé de 400 litres. Grâce à cet outil, vous pouvez réduire vos déchets et le volume de la poubelle tout en produisant un engrais 100 % naturel, parfait pour enrichir vos plantes, vos massifs ou votre potager.

Vous pouvez y mettre à la fois les déchets de cuisine (coquille d'œufs, marc de café, épluchures...) ou ceux issus du jardin (tontes, tailles de haies, branchage, feuilles...).

En compostant, vous contribuez à préserver l'environnement en limitant le transport et le traitement des déchets... et en utilisant un compost 100 % naturel pour vos plantations !

L'AGGLOMÉRATION MET À VOTRE DISPOSITION DES COMPOSTEURS !

Fécamp Caux Littoral Agglo

Si vous n'avez pas encore de composteur, contactez l'Agglomération Fécamp Caux Littoral pour en réserver un par téléphone au 02 35 10 48 48 ou en complétant le formulaire en ligne sur : <https://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr/actualite/reservez-votre-composteur>

# Mieux informés, mieux protégés grâce au DICRIM

Notre commune est exposée à des risques naturels et technologiques majeurs. Bien que les dangers soient localisés dans certaines parties du territoire communal, chaque habitant a droit à une information préventive.

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) expose les risques naturels d'inondation et de mouvement de terrain, les risques technologiques liés au transport de matières dangereuses, aux silos et installations de stockage de produits alimentaires dégageant des poussières inflammables et au site nucléaire de la centrale de Paluel. Il présente également les risques de tempête, de canicule et de grand froid.

Sans vouloir dramatiser, il faut être conscient que le risque nul n'existe pas. Nous devons tous être prêts à réagir face à ce type d'évènements. C'est pourquoi le DICRIM détaille aussi les moyens et procédures d'alerte et notamment les bons réflexes à avoir dans chaque situation.

Le DICRIM est établi par chaque commune et son but est d'informer les habitants sur les risques auxquels ils peuvent être confrontés. Il explique chaque risque et donne toutes les consignes de sécurité utiles aux habitants. Il permet également à chacun de mieux connaître le risque majeur dans notre vie quotidienne afin de mieux se protéger et d'avoir les

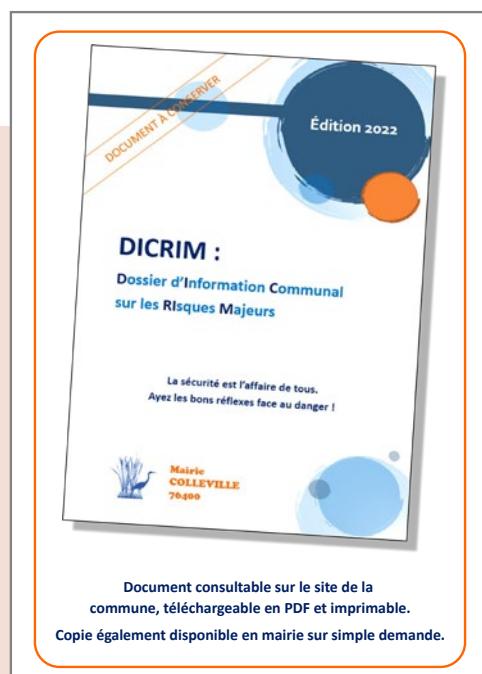
Ainsi, à titre d'exemple, la fiche réflexe ci-contre indique précisément comment il faut réagir en cas de vague de chaleur.

Le DICRIM est un document préventif, pour rendre le citoyen conscient des risques majeurs auxquels il peut être exposé. Informé des phénomènes, de leurs conséquences et des mesures pour s'en protéger et en réduire les dommages, chacun devient alors acteur de sa propre sécurité et de celles des autres.

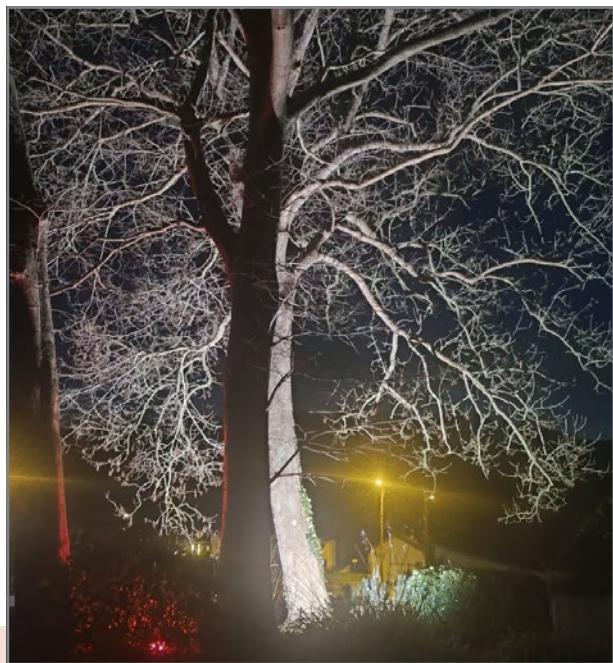
Ce document primordial est mis à disposition des habitants sur le site officiel de la commune (consultable et imprimable en version PDF) et pour ceux qui le souhaitent, il peut être imprimé en mairie sur simple demande.

## Ayez les bons réflexes !

- Maintenez votre logement frais (fermez fnêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit lorsqu'il fait plus frais).
- Buvez régulièrement et fréquemment (1,5 L par jour), sans attendre d'avoir soif.
- Ne buvez pas d'alcool.
- Continuez à vous alimenter normalement.
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour.
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes.
- Passez, si possible, 2 à 3 h par jour dans un lieu frais (supermarché, etc.).
- Evitez les efforts physiques.
- Demandez conseil à votre médecin en cas de prise de médicaments et/ou en cas de symptômes inhabituelles.
- En cas de malaise,appelez le 15.
- Soyez solidaire avec les personnes fragilisées de votre entourage.
- Consultez régulièrement le site de Météo-France pour vous informer.



# Les illuminations de Noël



Les fêtes de fin d'année sont par nature des parenthèses dans le quotidien et les illuminations qui scintillent dès la nuit tombée apportent ce petit air de magie qui nous enchanter. C'est une parcelle de Noël qui s'accroche à chaque led pour notre plus grand plaisir.

Le dernier vendredi avant les vacances de Noël le comité des fêtes et la municipalité invitaient les enfants des écoles à une déambulation nocturne dans le village à la faveur des illuminations. Tout au long du chemin des surprises attendaient les marcheurs qui entraient ainsi de plain-pied dans cette féerie avant que de ponctuer cette sortie annuelle par le pôle de l'amitié servi sous l'abri multiactivités.

